

Bussat, Pierre

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **122 (1996)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

† Pierre Bussat 1921-1996 architecte EAUG-SIA-FAS

Le vendredi 1^{er} mars, au soir, Pierre Bussat nous a quittés dans la plus grande discrétion.

Jusqu'au bout, il a été volontaire, mais tranquillement, comme il avait conduit toute sa vie privée et professionnelle.

C'est ainsi qu'il a été l'un des premiers à vouloir se « délocaliser », en Grande-Bretagne. De ce séjour à l'étranger, de ce pays où ses collègues anglais – ayant vraiment connu la guerre – avaient appris à voir autrement les objectifs de leur métier, il ramena des connaissances et des expériences nouvelles.

Il en fit profiter toute notre profession en rédigeant le premier ouvrage publié par le CRB (Centre de rationalisation du bâtiment) qui venait de naître au tout début des années 60, sous l'impulsion de quelques uns de ses confrères. Ce livre s'intitulait « La coordination modulaire » et Pierre Bussat a été un pionnier dans ce domaine.

De même, l'exécution du secteur 3 (Transport & communication) de l'Expo, en 1964 à Lausanne, doit beaucoup à sa rigueur de conception. Ce fut d'ailleurs le seul secteur de l'exposition à être racheté « sur pied », démonté, puis remonté à Bâle avec toutes les pièces constitutives du gros-œuvre I et II, pour une affectation et, par conséquent, dans une configuration complètement différente. Ces ouvrages ont, depuis lors, changé de mains et d'usage, mais sont toujours en fonction pour la plus grande satisfaction des propriétaires actuels.

Dans le même esprit et presque à la même époque, Pierre Bussat vint renforcer l'équipe du CICS (Centre international de la construction scolaire) que Jean-Pierre Vouga et Jean-Pierre Cahen avaient porté sur les fonds baptismaux à Lausanne. C'est dans cet environnement qu'est né le CROCS, que les Lausannois connaissent bien. Il est, à ce jour, presque le seul système de construction scolaire dont la propriété intellectuelle et la conception ont permis une exploitation intercantonale pour laquelle il n'y a vraiment pas eu de « barrière de rösti » !

Lettre ouverte

Civil ? Militaire ? *That is no real question...*

Un autre point de vue¹

Monsieur le rédacteur en chef,

Vous avez exprimé un avis extrêmement tranché concernant l'affectation civile ou militaire du matériel aéronautique en général, des PC-7 et PC-9 en particulier. Permettez-moi de ne pas partager votre point de vue concernant ces derniers.

Sans doute parce que nul n'est prophète en son pays et aussi parce que cela correspondait mieux à son tempérament, Pierre Bussat, qui par son séjour au CONESCAL, à Mexico, connaissait déjà l'UNESCO, s'engagea auprès de cette organisation internationale comme expert-résident. Ses fonctions l'amènèrent à séjourner à Kigali, à Khartoum, à Beyrouth, à Dakar. Il a ainsi été l'un des architectes qui ont contribué à la notoriété internationale du savoir-faire des architectes helvétiques.

Est-il encore besoin de rappeler son engagement passionné pour les structures faisant appel à des technologies adaptées, dont il fut l'apôtre dans tous ces pays ? Sa pensée et son action étaient très proches de celles de Hassan Fathy, le célèbre architecte égyptien. Avant de quitter l'Afrique, Pierre Bussat reçut d'ailleurs le *Prix Aga Khan*, honorant notamment sa contribution remarquable à la conception et à la réalisation de l'*Agricultural Training Center* de Nianing, au Sénégal.

Les dernières années de sa carrière, il les passa à Washington, comme expert-architecte à la Banque Mondiale, pour laquelle il assumait de nombreuses missions, plus délicates les unes que les autres dans plusieurs pays en voie de développement.

Comme il n'était pas un Monsieur « Béni oui oui » et qu'il détestait ce qu'il appelait souvent « la fuite en avant », avant d'être trop fatigué, il sut s'arrêter à temps, au bord du Léman, à Coppet d'abord, puis à Nyon.

Last but not least : durant son séjour aux Etats-Unis, l'*American Institute of Architects* le reçut comme *Honorary Fellow* en même temps que Mario Botta. Ce sont les clins d'œil de l'Histoire !

La sienne, son histoire personnelle, les seuls qui la connaissent bien, sont son épouse Malou, qui l'a accompagné dans toutes ses pérégrinations, sa fille Aline, si jeune, et ses deux grands fils, Marc et Julien. Dans leur chagrin, qu'ils sachent que Pierre Bussat fut un grand architecte au service de ses concitoyens, au service des citoyens du monde, et qu'il a amplement mérité ce modeste hommage posthume.

Jean-Marie Yokoyama, ing. civil EPFL-SIA

Je désire par la présente soulever à l'adresse des lecteurs quelques questions et remarques que me suggère votre article, en vue de placer le problème dans un contexte plus large.

– Vous prétendez que la seule présence d'attaches sous les ailes des PC-7 et PC-9 en fait du matériel de guerre aux yeux des « censeurs hypocrites » : l'utilisation militaire attestée de ce type d'avion ainsi que la publicité quant au potentiel militaire du PC-7 faite par le passé n'influencent-elles en rien l'opinion des personnes appelées à juger de la question ?